

L'ENGAGEMENT

Partons de l'idée courante que l'engagement idéologique n'aurait pas bonne presse aujourd'hui. Il susciterait méfiance et suspicion. Surtout lorsqu'il prend la forme à la fois étroite et dure de l'engagement partisan, de la prise de parti (politique, religieux, philosophique, etc., ou un mixte de ces derniers), et plus encore lorsqu'il revêt celle du militantisme, de la défense d'une cause. Lorsque cette dernière s'accompagne de prosélytisme, l'engagement apparaît aujourd'hui quasiment insupportable à bon nombre de nos contemporains. Il y aura donc lieu, pour commencer de s'interroger sur les raisons de cette commune attitude contemporaine de rejet, plus ou moins net, de l'engagement partisan. Quelle part y prend l'expérience douloureuse des désillusions engendrées par certains engagements passés (en faveur, par exemple, du communisme ou de ce qui s'est fait connaître comme tel à l'ombre de Moscou, de Pékin ou de La Havane) ? Comment y contribue le triomphe d'une démocratie pacifiée et pacificatrice qui ne supporte d'opinions, qu'elles soient publique ou privée, que moyennes et tièdes, triomphe doublé de celui d'une vision technocratique du monde pour laquelle la division partisane et l'engagement qu'elle implique appartiendraient à cette période révolue où la décision politique n'était pas encore ou pas suffisamment informée par la science ? Enfin, peut-on y voir l'effet de la montée en puissance et de l'affirmation d'une forme d'individualité autoréférentielle pour laquelle il n'y a d'autre engagement qui vaille que celui au service de l'affirmation narcissique de sa propre personne ?

Mais, peut-être, le constat précédent doit-il se relativiser. En effet, en même temps que l'engagement partisan perdait de son éclat, que les partis politiques se transformaient d'Eglises laïcisées en simples machines électorales et que les effectifs syndicaux fondaient comme neige au soleil, on a vu se développer de nouvelles formes d'engagement dans la cité, témoignant du fait que l'esprit civique (au sens large de sens de la cité) s'était moins dissipé qu'il n'avait mué. Les mouvements associatifs, porteurs d'intérêts particuliers, liés à des groupements spécifiques ou des espaces locaux, se sont multipliés au cours de ces dernières décennies, mais aussi les mouvements défenseurs de cause à caractère universel : pensons par exemple aux mouvements féministes, aux groupements de défense des droits de l'homme ou à la mouvance des mouvements et des groupes écologistes. A travers cette diversité de mobilisations, ce ne sont pas seulement les causes des engagements qui se sont trouvées renouvelées mais encore leurs formes mêmes. Un engagement plus personnel (il n'exige pas

un investissement total ni définitif de l'individu), plus convivial (il valorise les relations interpersonnelles et les moments festifs), plus respectueux à la fois de la singularité de chacun mais aussi de la démocratie interne au sein des organisations, etc., s'est ainsi progressivement affirmé, qui a fini par s'infiltrer jusque dans les organisations syndicales, politiques, religieuses qui avaient précisément compté parmi les exemples d'engagement aliénant servant de repoussoir. Des contributions à un bilan critique de ces nouvelles formes d'engagement, se proposant d'en saisir les tenants et les enjeux, seront ainsi les bienvenues.

Mais il n'y a pas lieu non plus de faire intégralement crédit à ce que le constat initial charrie de critique à l'égard des formes anciennes d'engagement partisan. Peut-être est-il temps, aujourd'hui, d'en juger d'une manière plus sereine et... moins partisane. Par exemple de souligner ce qu'elles ont *aussi* compris, à côté d'une bonne dose d'aliénation et contradictoirement avec elle, des moments d'émancipation. Cela a été notamment vrai pour les membres de certains groupes sociaux, par exemple les femmes et les jeunes, auxquels l'engagement partisan aura permis de sortir du cercle étroit et étouffant des liens de dépendance personnel ou communautaire, qu'ils aient relevé de la famille, du voisinage, de la communauté ethnique, nationale ou religieuse. Pensons par exemple à ce qu'il en a été de l'engagement des jeunes et des femmes dans la Résistance à l'occupation nazie ou dans le cadre du front républicain lors de la guerre d'Espagne. Revenir sur ces aspects méconnus, oubliés, refoulés des anciennes formes d'engagement partisan permettrait sans doute de réévaluer plus justement ce dernier.

Le discrédit actuel de l'engagement partisan n'a pas davantage épargné la figure contemporaine de l'intellectuel engagé, dont Jean-Paul Sartre a fourni au cours des années 1950 et 1960 l'exemple archétypique, qui ne doit cependant pas nous faire oublier ce qu'elle doit à une longue tradition qui, à droite comme gauche, remonte au moins à l'affaire Dreyfus, pour en rester toujours aux limites de l'hexagone. Evoquer l'une ou l'autre de ces figures d'intellectuel engagé, à droite ou à gauche, de manière réflexive et évidemment pas apologétique, entrerait dans le cadre de cet appel à contribution. Plus largement, il conviendrait, là encore, d'esquisser quelques éléments d'une sociologie des intellectuels engagés, en comprenant ce qui est en jeu, sur un plan théorique aussi bien que sur un plan pratique (éthique ou politique), à la fois dans l'engagement de générations d'intellectuels et dans le relatif désengagement des générations les plus récentes. Seraient particulièrement précieuses les contributions faisant le point sur les mutations de la fonction de l'intellectuel qui se sont opérées à la faveur de ce retrait relatif des intellectuels de la sphère politique.

Evoquer l'engagement des intellectuels, notamment quand leur activité intellectuelle est à prétention scientifique et qu'elle porte sur le champ des pratiques sociales, voire sur le champ même de leur intervention partisane, conduit à aborder l'inévitable question de l'exigence de neutralité, requise de ces intellectuels comme condition de l'objectivité de leurs travaux, et de la contradiction consécutive entre leur engagement et cette exigence. Le comité de rédaction d'*¿ Interrogations ?* acceptera volontiers des articles à caractère épistémologique sur le sujet, à la condition qu'ils le renouvellent et ne se contentent de la répétition du viatique ordinairement servi en la matière aux apprentis spécialistes en sciences humaines. A cette fin, une voie à suivre pourrait être de s'attacher à des travaux précis en sciences humaines et sociales pour montrer comment ils ont été travaillés, pour le meilleur ou pour le pire, par la tension entre les exigences de l'objectivité et celles de l'engagement. Dans cette perspective, il n'est pas interdit de revenir sur telle ou telle affaire célèbre (par exemple l'affaire Lyssenko ou l'affaire Oppenheimer) qui aura illustré ce type de tensions.

Le tour du thème ne serait pas complet si nous ne scrutons pas l'engagement comme ce moment singulier qu'il est ou peut devenir dans l'existence de chacun, au sein des relations interpersonnelles, lorsque l'engagement a pour objet non plus une cause partisane ou des idées mais un autre individu dans sa singularité. L'engagement amoureux en est souvent tenu pour l'exemple même, peut-être la forme la plus haute mais non pas la seule. Le concept d'engagement peut ainsi également servir dans l'analyse des trajectoires d'activités professionnelles. Utilisé dans les études en sociologie des professions, il semble à ce titre particulièrement intéressant pour relater du processus d'installation dans une carrière. Selon cette idée, il s'agit de mettre en exergue les mécanismes sociaux conduisant une personne à élaborer un projet professionnel puis à le concrétiser. Plus largement, il sera possible de proposer des contributions développant des éléments de psychologie voire d'éthique de l'engagement, tant ce dernier ne semble pas pouvoir faire l'économie de l'opposition entre la fidélité et la trahison. Une ample matière littéraire et cinématographique s'offre ici à l'investigation.

Les propositions d'articles répondant au précédent appel à contribution doivent être adressées à M. Sébastien Haissat, coordinateur du numéro 9, **avant le jeudi 30 avril 2009**

et à l'adresse électronique suivante : sebastien.haissat@wanadoo.fr Il va de soi que ces articles devront être rédigés aux [normes de la revue](#).

En dehors des articles répondant à l'appel à contributions, la *Revue ; Interrogations ?* accueille volontiers des articles pour ses autres rubriques. Ces articles ne dépendent pas de l'[appel à contribution en cours](#), par conséquent, ils peuvent traiter de tout autre thème. Pour cette même raison, ces articles ne sont soumis à aucun délai quant à leur réception.

♦ **La rubrique « Des travaux et des jours »** est destinée à des articles présentant des recherches en cours dans lesquelles l'auteur met l'accent sur la problématique, les hypothèses, le caractère exploratoire de sa démarche davantage que sur l'expérimentation et les conclusions de son étude. Ces articles ne doivent pas dépasser 20 000 signes.

♦ **La rubrique « Fiches techniques »** est destinée à des articles abordant des questions d'ordre méthodologique (sur l'entretien, la recherche documentaire, la position du chercheur dans l'enquête, etc.) ou théorique (présentant des concepts, des paradigmes, des écoles de pensée, etc.) dans une visée pédagogique. Ces articles ne doivent pas non plus dépasser 20 000 signes.

♦ Enfin, la dernière partie de la revue recueille des « **Notes de lecture** » dans lesquelles un ouvrage peut être présenté de manière synthétique mais aussi vivement critiqué, la note pouvant ainsi constituer un coup de cœur ou, au contraire, un coup de gueule ! Elle peut aller jusqu'à 10 000 signes.